

LA CONSÉCRATION DES ÉGLISES.

La première origine de la dédicace ou consécration d'une église remonte au temps de Salomon. Il n'y avait dans l'ancienne loi qu'un seul temple pour tout le peuple fidèle, à Jérusalem, et il fut bâti et consacré sous le règne de Salomon, environ mille ans avant la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

On peut lire dans la Sainte Ecriture, au troisième livre des Rois, les majestueuses cérémonies qui eurent lieu à cette occasion. Ce même temple ayant été reconstruit, fut consacré une seconde fois sous Zorobabel, 330 ans avant Jésus-Christ, et enfin une troisième et dernière fois, un siècle et demi ayant l'ère chrétienne, sous le vaillant Judas Machabée. C'est cette cérémonie de la consécration du temple de Jérusalem, dans l'ancienne loi, qui a donné lieu aux Souverains Pontifes d'ordonner quelque chose de semblable.

La première dédicace ou consécration qui ait été faite dans le christianisme est celle de l'église de Saint-Sauveur, appelée aujourd'hui St-Jean de Latran, à Rome. C'était en 324, sous le règne de l'empereur Constantin I. Le Pontife consécrateur fut St-Sylvestre I.

Jusqu'alors, c'est-à-dire, durant les trois premiers siècles de l'église, on avait bâti des temples, des basiliques, des églises et des oratoires pour assembler le peuple chrétien. Mais comme ces édifices étaient tous les jours exposés à être démolis et brûlés par les infidèles, on ne les consacrait pas, ou du moins on ne les consacrait point par ce grand nombre de cérémonies qui, depuis, ont été instituées par les Souverains Pontifes.

Ce ne fut même que 250 ans après la solennelle dédicace de St-Jean de Latran par saint Sylvestre, que saint Grégoire-le-Grand régla définitivement les cérémonies de la consécration. Tout le monde sait en effet que c'est saint Grégoire qui a contribué le plus à constituer la liturgie et le chant des Saints-Offices.

Depuis cette époque l'Eglise continue à consacrer ses temples quand rien ne s'y oppose, et veut que cette